

si cette administration Borden, après tout, a agi avec prudence. Avant de terminer je montrerai clairement que c'est le ministre Borden qui est responsable de l'achat de chevaux éreintés, de remèdes hors prix, de mauvaises chaussures. Mais, direz-vous, cela n'a pas grande importance. Je prétends le contraire.

Bien plus, durant la guerre, le Gouvernement a fait l'un des marchés les plus corrompus que l'on ait jamais fait au nom des contribuables du Canada. Je veux parler de l'achat des actions du Nord-Canadien au prix de 10 millions. Je ne discuterai pas aujourd'hui si nous aurions dû nationaliser ce chemin de fer ou bien nommer un administrateur et acheter le chemin de fer de l'administrateur avec une perte pour le public qui avait placé de l'argent dans ce chemin de fer. Cependant, je proteste contre le paiement de 10 millions de l'argent du peuple pour des actions que les commissaires nommés par le Gouvernement ont déclarées majorées. Les contribuables ont fait l'acquisition de cette entreprise grevée d'une dette de 400 millions. Le ministre intérimaire de la Justice (M. Meighen) dira, je le sais, que nous avons acheté les actions seulement, et laissé les dettes de côté. Oui, mais le Gouvernement fédéral possède et exploite ce chemin de fer, et s'il a tant soit peu d'honnêteté et de justice il paiera ces dettes et l'intérêt sur les obligations. Je crois que c'est ce qu'il fait.

Combien a coûté le chemin de fer? D'après le rapport Drayton-Acworth, la somme totale versée pour cette voie ferrée n'est pas plus de 370 millions et si on l'avait vendue à titre d'entreprise en exploitation le prix en aurait certainement été moindre que le montant des dettes dont le Gouvernement devra s'occuper. Vous avez mis à la charge de l'Etat des actions que nos propres enquêteurs ont déclaré n'avoir aucune valeur, et cela a été fait au moment où cette énorme dette de guerre s'accumulait. Il est difficile de trouver le ministre des Finances en défaut; ses qualités lui ont gagné l'estime des deux côtés de la Chambre. Cependant, le peuple ne lui permettra pas d'oublier cette mauvaise opération qu'il leur a imposée. Cela me remet en mémoire l'hymne ancien, et si j'osais le paraphraser, je dirais:

White moves in a most gracious way,
His blunders to perform.

Notre dette sera bientôt de 1 milliard 950 millions. Nous voyons qu'il nous faudra 300 millions pour la démobilisation et cette somme sera entièrement empruntée. Comment cette somme sera-t-elle répartie?

[M. McMaster.]

Le ministre des Finances nous a dit jeudi dernier que la Grande-Bretagne a \$362,700,000 de nos obligations. La Chambre me pardonnera bien de ne pas donner à ces chiffres considérables le même son harmonieux que le ministre des Finances. Il serait peut-être mieux pour le pays de ne pas traiter ces chiffres aussi à la légère que nous l'avons fait depuis quelques années. Les Etat-Unis possèdent \$150,872,000 de nos obligations et nous avons prélevé en Canada \$1,510,000,000.

Je ferai observer au ministre des Finances qu'il semble y avoir—cela peut s'expliquer—un écart dans les chiffres ici. A un endroit on voit \$1,550,000,000, mais le total des obligations que possèdent ces trois pays est de \$2,023,000,000. Notre dette nationale, le 31 mars 1919, était de \$1,584,000,000 environ. La différence entre les deux millions—le montant des trois obligations—et la dette nette se montant à près d'un demi-million presque, représente probablement l'actif. Cette explication nous aurait intéressés. Fais-je erreur en disant que cet actif ne représente pas un revenu et qu'il nous faut aujourd'hui payer l'intérêt d'une somme de près de 2 billions.

Revenons un instant au fait que nous devons à peu près trois quarts de notre dette au Canada et un quart à l'étranger. Quand le ministre nous a dit cela, les acclamations ont éclaté à droite. Le groupe de Toronto, gens aimables, a dirigé la claque et applaudi à la déclaration que nous devons 1 milliard 500 millions en Canada. Vous avez entendu parler de Mark Tapley, monsieur l'Orateur, ce Mark Tapley qui n'était heureux que lorsque tout marchait mal. Si jamais j'entends dire que les députés du contingent de Toronto se sont trouvés dans un accident d'auto et se sont chacun cassé une jambe, je me les imaginerai couchés sur le sol et se félicitant, faiblement, mais joyeusement, de ce qu'ils ne se sont pas cassés les deux jambes.

Nous convenons qu'il y a certains avantages à avoir des dettes chez soi. Les créanciers absents, comme les propriétaires absents, sont moins à désirer que les propriétaires ou créanciers du pays. Mais, chacun aime posséder sa propre maison et le créancier que nous avons chez nous est parfois plus saignant que celui qui est éloigné. Je puis assurer qu'il n'y a pas de raison d'applaudir parce que nous devons un milliard et demi à nos propres citoyens. C'est du peuple que le Gouvernement doit attendre cet énorme intérêt qui n'est payé qu'à quelques-uns. Et je puis dire que l'avantage d'avoir nos créanciers près de nous est sin-